

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[90] (2002)
Heft:	1468
 Artikel:	Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool : se libérer de l'alcool
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282448

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool

Se libérer de l'alcool

Les problèmes d'alcool rencontrés par les femmes sont indissociablement liés aux discriminations sociales dont elles sont l'objet et aux rôles qui leur sont socialement assignés. Il en va de même de la co-dépendance, qui constitue un phénomène essentiellement féminin. Cette année, la Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool (14 novembre) a souhaité attirer l'attention du public sur ces problèmes qui restent encore largement tabous et encourager les institutions d'aide et de prévention à développer une sensibilité aux besoins des femmes concernées.

INSTITUT SUISSE DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME ET AUTRES TOXICOMANIES¹

Sur les 300 000 personnes alcooliques que compte la Suisse, près d'un tiers sont des femmes. Chez elles, les problèmes d'alcool apparaissent et évoluent souvent dans le contexte familial et domestique. Les attentes traditionnellement liées aux rôles sociaux, un parcours s'écartant de la norme, le cumul des tâches professionnelles et familiales ou la dépendance financière vis-à-vis du partenaire – qui s'installe souvent à la naissance du premier enfant – constituent autant de facteurs qui pèsent sur les femmes. Elles se sentent souvent seules responsables du bon fonctionnement de la famille et de la relation de couple. Lorsqu'un problème survient dans l'un ou l'autre de ces domaines, elles ont tendance à le considérer comme un échec personnel, ce qui peut susciter – surtout si elles ont une image négative d'elles-mêmes et une faible estime de soi – de forts sentiments de culpabilité et de honte.

L'alcool contre le stress

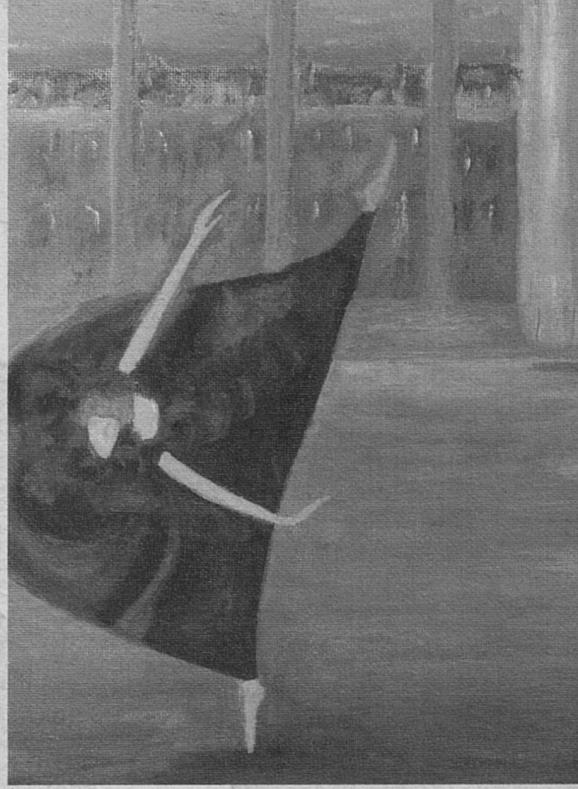
Dans ce contexte, la consommation d'alcool peut être un moyen de lutter contre ces sentiments négatifs et de les «oublier». Au début du processus qui mène à la dépendance, il arrive souvent que l'alcool permette aux femmes concernées de mieux s'acquitter de leurs tâches ou de se détendre (dans l'immédiat) et de se sentir moins stressées. A plus long terme cependant, l'alcool ne fait qu'aggraver les problèmes préexistants. La personne touchée entre alors dans un cercle

viciieux où elle évite ou refoule les conflits; parallèlement, elle se met à boire davantage – en cachette généralement –, ce qui provoque des sentiments de honte et de culpabilité qu'elle combattra en reprenant de l'alcool. A ces différents facteurs s'ajoutent souvent des expériences de violence. Il peut s'agir de violences subies dans l'enfance telles que mauvais traitements corporels ou abus sexuels, mais aussi de violences actuelles qui ont généralement lieu dans le cadre familial. A la longue, les problèmes d'alcool entraînent bien souvent la rupture des relations affectives ou le divorce et – pour de nombreuses mères – la perte du droit de garde.

Adapter l'aide à la réalité

Si le réseau d'offres professionnelles est très étayé dans le domaine de l'alcoolisme en Suisse, les concepts sont encore largement axés sur les problèmes que rencontrent les hommes. Il importe par conséquent de mettre sur pied dans tous les domaines une offre qui tienne compte des spécificités féminines. Différentes organisations ont déjà développé une sensibilité particulière aux besoins des femmes et laissent par exemple la cliente choisir librement avec qui elle va parler de ses problèmes; souvent, elle préférera avoir une femme comme interlocutrice. Il reste toutefois encore bien du chemin à parcourir dans ce domaine : introduire des groupes de discussion réservés aux femmes, par exemple, aborder la question des discours dévalorisants, assurer une présence féminine suffisante dans l'équipe thérapeutique. Que la prise en charge se fasse de manière ambulatoire ou résidentielle, il faut pouvoir associer au traitement, si nécessaire, l'entourage de la femme touchée. A ce jour, il n'existe malheureusement guère de possibilités pour les mères qui désirent s'en sortir et qui aimeraient être accueillies avec leurs enfants.

La complexité des situations conflictuelles vécues par les femmes ne peut être appréhendée qu'en référence à la hiérarchie sociale établie entre les genres, qui prétrite les femmes. Sur le plan politique, il importe de mettre en place des structures susceptibles de répondre aux besoins particuliers des femmes : ouverture de crèches, revalorisation du travail à temps partiel, développement de postes à temps partiel pour les hommes, introduction de la journée continue dans les écoles et assurance maternité, par exemple.



LEILA

Prisonnière de l'alcoolisme de monsieur

La Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool se consacre également à un autre problème: celui de la co-dépendance. Le fait de vivre avec une personne alcoololo-dépendante conduit à la longue l'entourage à adopter un comportement qui peut être également considéré comme une dépendance. En Suisse, on estime que 450 000 à 900 000 personnes vivent avec un proche alcoolique. Les femmes sont les plus touchées: un homme quittera bien plus rapidement sa partenaire si elle connaît des problèmes d'alcool. Les femmes essaient souvent d'aider leur compagnon en compensant ce qu'il ne peut plus assumer, en remédiant à sa place aux problèmes et en prenant la responsabilité de la situation. Ce rôle d'«assistance» contribue souvent à maintenir l'addiction et accentue le fardeau qui pèse sur elle. Souvent, les femmes co-dépendantes ne se rendent pas compte de leur propre dépendance. Une attitude que la répartition traditionnelle des rôles ne fait que renforcer: aujourd'hui encore, on attend d'une femme qu'elle pense aux autres et qu'elle fasse preuve de sollicitude. Ainsi, la co-dépendance ne saurait être considérée comme un phénomène strictement individuel. *

¹ Infos : <http://www.sfa-ispa.ch>, info@sfa-ispa.ch, tél. 021 321 29 11.